



# CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

> Service : Santé et Sécurité au Travail

> Date : 02/11/2020

## Fiche INFO-SANTE : *La varicelle, une maladie à éviter lors de la grossesse*

### 1. Définition

La varicelle est une maladie virale très contagieuse, le plus souvent bénigne qui survient préférentiellement pendant l'enfance.

Elle est provoquée par un herpès virus (Varicelle-Zoster Virus ou VZV).

Le risque d'être atteint de la varicelle au cours d'une vie est très élevé (environ 95 %) et celui de subir au moins une ou plusieurs réactivations du virus (zona) est de l'ordre de 15 à 20 %.



Plus de 90 % de la population est immunisé après l'âge de 10 ans.

La varicelle est une maladie " saisonnière " pour laquelle on observe chaque année une recrudescence printanière du nombre de cas (semaines 11 à 15) ; il s'agit d'une augmentation attendue de la maladie.

Un second pic peut également être observé en juin/juillet (semaines 25 à 28).

C'est une maladie la plupart du temps immunisante : si on l'a eue une fois, on est protégé pour la vie. La très grande contagiosité de la maladie explique sa diffusion pendant l'enfance. Plus de 90% des adolescents sont ainsi naturellement immunisés.

### 2. Les modes de contamination et symptômes

La contamination s'effectue en respirant des sécrétions respiratoires ou par contact avec une personne infectée, avant même qu'elle ne développe les signes de la maladie.

La maladie se caractérise par une éruption de boutons qui évolue par poussées successives pendant une semaine. D'abord rouges, ces boutons forment rapidement des vésicules qui apparaissent simultanément en différentes zones du corps. L'éruption s'accompagne d'une fièvre modérée avec malaise général et démangeaisons. Lorsqu'elle est plus importante, l'éruption peut provoquer des petites pustules suintantes. La varicelle guérit en une ou deux semaines.

Cette maladie est généralement sans gravité chez l'enfant.

### 3. Les risques en cas d'exposition

Le plus souvent bénigne, **la varicelle peut être grave chez les personnes dont le système immunitaire ne fonctionne pas bien et chez les adultes**. Les complications sont alors variables. Il peut s'agir de surinfections de la peau, d'atteintes des poumons (pneumonie), ou d'atteintes du cerveau. Il existe un traitement spécifique du virus varicelle-zona qui n'est recommandé que chez les personnes fragiles, par exemple immunodéprimées pour diminuer le risque de complications.

Le risque de la varicelle **chez la femme enceinte** est la contamination du fœtus. En cas de varicelle chez une femme enceinte au cours des quatre premiers mois de la grossesse, le virus peut être responsable de malformations congénitales.

Si la future maman a une éruption de boutons de varicelle quelques jours avant ou après l'accouchement, l'enfant peut présenter une varicelle néonatale de gravité variable.

#### 4. Activités professionnelles concernées

Professionnels en contact avec la petite enfance : professionnels des crèches, ATSEM, services sociaux, aide sociale à l'enfance...

#### 5. La protection par la vaccination

La vaccination contre la varicelle est recommandée **à partir de l'âge de 12 ans** pour toutes les personnes listées ci-dessous **qui n'ont pas eu la varicelle** et ne sont donc pas naturellement immunisées, ou dont on n'est pas certain qu'elles aient eu la varicelle.

##### **Comment savoir si on est protégé contre la varicelle ?**

Si l'on ne sait pas si on a eu la varicelle dans l'enfance, il est possible de faire une prise de sang pour vérifier s'il existe ou non des anticorps (sérologie) contre la maladie.

Si présence d'anticorps, la personne est protégée: elle a fait une varicelle dans le passé. La vaccination est donc inutile.

En l'absence d'immunisation contre la varicelle, sont concernés par la vaccination:

- les adolescents de 12 à 18 ans
- les femmes en âge de procréer, et d'autant plus celles ayant un projet de grossesse et sous contraception efficace
- les femmes dans les suites d'une 1ère grossesse et sous contraception efficace
- les adultes dans l'entourage proche d'une personne atteinte de varicelle (dans les trois jours suivant l'exposition)
- les personnes en attente d'une greffe d'organe
- toute personne non immunisée en contact étroit avec des personnes immunodéprimées.

##### **Schéma de vaccination**

2 doses espacées de quatre à huit semaines ou de six à dix semaines selon le vaccin utilisé.  
Aucun rappel n'est nécessaire.

#### 6. Pour en savoir plus :

<http://www.ameli-sante.fr/varicelle/quest-ce-que-la-varicelle-de-lenfant.html>

<http://invs.santepubliquefrance.fr/%20fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Varicelle>